

AMV en tête sur l'indicateur Notoriété Top of mind* du baromètre BVA 2013 auprès des possesseurs de 2 roues

Les possesseurs de 2-roues font plus confiance à un assureur spécialiste qu'à un généraliste.

Un baromètre d'image et de notoriété mené par BVA en 2013**, auprès d'un échantillon de 1250 possesseurs de 2-roues motorisés (125 cm3 et plus) âgés de 16 ans et plus, a révélé que **41% d'entre eux feraient confiance à un assureur spécialiste, contre seulement 18% à un assureur généraliste.**

Cette étude dévoile AMV largement en tête en notoriété top of mind* avec un taux de 17%:

1. AMV: 17%

2. Axa Club 14:13%

3. Macif et Mutuelle des Motards: 12%

5. MAAF: 10%

AMV, le spécialiste de l'assurance 2 roues.

L'étude s'est ensuite attachée à déterminer quelle image, les possesseurs de deux-roues, qui avaient déclaré connaître AMV, avaient du leader de l'assurance deux-roues.

87% d'entre eux reconnaissent AMV comme un spécialiste de l'assurance 2-roues.

De plus, 85% des possesseurs de 2 roues interrogés ont une bonne image d'AMV. **AMV inspire confiance à 86% des interrogés**, et **selon 85%**, AMV propose des **contrats qui offrent une bonne protection**.

Enfin, AMV affiche un excellent niveau de recommandation auprès de ses clients, qui lui attribuent une note de 8,5 sur 10 (sur leur intention de recommander AMV).

« Des critères de qualité et de satisfaction correspondant à la politique de service exigeante mise en place par AMV. En effet, nous plaçons la satisfaction de nos assurés au cœur de nos préoccupations et de nos organisations et prenons vis-à-vis d'eux des engagements forts de qualité comme :

- la formation des conseillers clients spécialistes de l'assurance pendant 18 mois
- le traitement de tous leurs courriers dans les 24H
- la prise en charge intégrale, en cas de sinistre, du dossier par un conseiller unique avec une ligne téléphonique dédiée
- le remboursement des sinistres dans les 48H dès que le dossier est complet
- ou l'absence d'avance de frais en cas de réparation après accord entre AMV et le concessionnaire. » précise Agnès Rouvière, directrice commerciale d'AMV.

^{*1}ère marque citée spontanément à la question Quels sont tous les assureurs de deux-roues motorisés que vous connaissez, ne serait-ce que de nom ?

^{**} étude online – données issues d'une enquête de cadrage auprès de 2 vagues de 1000 français 16 ans et + national représentatif

A propos d'AMV

AMV appartient au groupe Filhet Allard, groupe historique en matière de courtage d'assurances, 7ème courtier au plan national.

AMV est créé en 1974 par Franck Allard, sous le nom d'Assurance Moto Verte, afin d'apporter une solution d'assurance au juste prix correspondant à la réalité des risques de la pratique de la moto.

En effet, face aux solutions d'assurance rigides existantes ne faisant aucune distinction entre les différents usages (ex : moto de route et tout terrain), AMV a développé des garanties et des tarifs personnalisés grâce à une segmentation intégrant de multiples critères.

Aujourd'hui, AMV est le leader de l'assurance spécialisée 2-roues en France et "l'assureur" officiel de la Fédération Française de Motocyclisme.

AMV propose une gamme complète de contrats d'assurance : auto, 4X4, auto et moto de collection, camping car, jet ski et multi risques habitation. AMV est également présent en Espagne depuis 2004.

AMV lance en 2011 Motospot, le premier réseau social de tous les 2-roues.

Chiffres clés:

Effectif: 260 salariés

Plus de 700 000 contrats d'assurance gérés en France

www.amv.fr



CONTACTS PRESSE - WORDCOM Consulting

Eglantine de Cossé Brissac • eglantine@wordcom.fr Coraline Simon • coraline@wordcom.fr